

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Envoyé en préfecture le 18/09/2018
Reçu en préfecture le 18/09/2018
Affiché le 
ID : 031-200068807-20180914-199_2018-DE

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

N° 199/2018

OBJET : Suppression de postes suite à avancement de grade, obtention de concours ou d'examen professionnel

L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Jean CHENIN donne procuration à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M^{me} Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'Assemblée délibérante de son souhait de ne pas laisser de postes ouverts au sein de la Communauté de Communes Bassin Auterivain « Haut-Garonnais » quand ces postes n'ont pas vocation à être pourvus rapidement et qu'ils font suite à une avancée de carrière de l'agent.

En l'espèce, pour l'année 2018, 17 agents de la communauté de communes ont eu la possibilité de voir leur carrière évoluer, soit par le biais d'un avancement de grade au choix quand l'autorité territoriale les a proposé, soit suite à l'obtention d'un concours ou examen interne.

Vu l'avis favorable du Comité Technique requis en date du 28 juillet 2018 quant à la suppression de postes vacants suite à avancement de grade ;

Le Président propose la suppression des postes suivants :

Suppression de 2 postes d'auxiliaires de puériculture principal de 2^{ème} classe

Intitulé du poste	Numéro délibération	Conseil Communautaire
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	7/2016	Du 02/02/2016
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	67/2008	Du 22/10/2008

Suppression de 7 postes d'adjoint technique

Intitulé du poste	Numéro délibération	Comité syndical SMIVOM de la Mouillonne
1 poste d'agent d'entretien pour la fonction d'ambassadeur de tri	N°05.09.01	Du 15/09/2005
1 poste d'adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	N°08.10.08	Du 13/10/2008
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	N°07/12/07	Du 3/10/2007
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	N°09/06/01	Du 8/06/2001
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	N°09/06/01	Du 8/06/2001
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	N°07/02/05	Du 08/02/2007
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	N°07/02/05	Du 08/02/2007

Suppression de 4 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

Intitulé du poste	Numéro délibération	Conseil communautaire
Ouverture d'un poste de catégorie C - grade d'agent administratif - budget général	33/2004	Du 01/07/2004
Ouverture d'un poste de catégorie C à temps complet - grade d'agent administratif qualifié	61/2005	Du 14/12/2005
Ouverture d'un poste de catégorie C à temps complet - grade d'adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	6/2009	Du 19/01/2009
Ouverture d'un poste de catégorie C à temps non complet - Grade d'adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	50/2007	11/09/2007

Suppression d'1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

Intitulé du poste	Numéro délibération	Conseil Communautaire
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	N°09/06/01	Du 8/06/2001

Suppression de 3 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Intitulé du poste	Numéro délibération	Conseil Communautaire
Ouverture de deux postes de catégorie C à temps complet - Grade d'adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	79/2008	Du 22/10/2008
Ouverture d'un poste de catégorie C à temps complet - grade d'adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	80/2008	Du 17/12/2008
Ouverture d'un poste de catégorie C à temps complet - grade adjoint technique de 2 ^{ème} classe	79/2008	Du 22/10/2008

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de supprimer les 17 postes cités en infra ;

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS